

---

**SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES**

---

**PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE**

**EN RELATIONS INDUSTRIELLES ET EN RESSOURCES HUMAINES**

**BACCALURÉAT EN RELATIONS INDUSTRIELLES ET EN RESSOURCES HUMAINES**  
Cheminement régulier(7214) et cheminement Coopératif (7314)

**CERTIFICAT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (4253)**

**CERTIFICAT EN POLITIQUES PUBLIQUES DU TRAVAIL (4131)**

---

**Décanat des études**

**Approuvée par la Commission des études du 30 mai 2013**

## Table des matières

---

<b>1. Historique des programmes de premier cycle en relations industrielles et en ressources humaines (RIRH).....</b>	<b>2</b>
<b>2. Processus d'évaluation.....</b>	<b>3</b>
2.1. Le comité d'évaluation.....	3
2.2. Calendrier des travaux.....	3
2.3. La méthodologie .....	3
2.4. L'évaluation externe .....	4
<b>3. Évaluation du Baccalauréat en relations industrielles et en gestion des ressources humaines (7114).....</b>	<b>5</b>
3.1. Description du programme.....	5
3.2. Constat de l'évaluation - Forces et faiblesses du programme.....	6
3.3. Recommandations du comité institutionnel .....	7
<b>4. Évaluation du Certificat en santé et sécurité au travail (4253) .....</b>	<b>9</b>
4.1. Description du programme.....	9
4.2. Constat de l'évaluation - Forces et faiblesses du programme.....	9
4.3. Recommandations du comité institutionnel .....	10
<b>5. Évaluation du Certificat en politiques publiques du travail (4131).....</b>	<b>11</b>
5.1. Description du programme.....	11
5.2. Constat de l'évaluation - Forces et faiblesses du programme.....	11
5.3. Recommandation du comité institutionnel.....	11

## **1. Historique des programmes de premier cycle en relations industrielles et en ressources humaines (RIRH)**

---

Le début des années 80 est marqué par l'intérêt croissant pour les domaines des relations de travail et de la gestion des ressources humaines. L'émergence de cette discipline amène, à l'automne 1981, l'ajout d'un cheminement spécialisé en relations industrielles au baccalauréat en administration. Ce nouveau cheminement couvre les principaux champs du domaine: les relations de travail, la gestion des ressources humaines et les politiques gouvernementales du travail. L'expansion de l'offre de programmes (un baccalauréat et trois certificats) dans le secteur et l'embauche de nouvelles ressources professorales spécialisées entraînent la création du module de relations industrielles en juin 1983 puis du département de relations industrielles en 1992.

« À la suite des évaluations périodiques, les trois programmes du domaine des relations industrielles, créés au début des années 1980, subissent diverses modifications et mises à jour. De plus, ils connaissent des modifications de concordance lors de changements à l'un des autres programmes et lors de la création de nouveaux programmes. La synergie entre les trois programmes permet d'assurer une offre de cours plus variée et plus prévisible. »

« Pendant les années 1990, les trois programmes de premier cycle, adoptés au début de la décennie précédente, vont être l'objet d'évaluations et de plusieurs modifications. Les premières évaluations portent sur l'expérience des années 1980 caractérisée par une croissance des effectifs étudiants, alors que celles qui suivent dans la seconde moitié des années 1990 sont fortement influencées par le contexte de la baisse des effectifs étudiants de cette décennie. Néanmoins, aucune évaluation ne remet en question la pertinence des programmes, leurs objectifs et leur approche multidisciplinaire. En ce qui concerne le baccalauréat, les trois grands axes de formation des relations industrielles sont maintenus, ainsi que la place accordée à la formation générale dans ce programme spécialisé et l'équilibre recherché entre la formation théorique et la formation pratique. Les modifications retenues entraînent plutôt un aménagement des contenus de certains cours dans chaque dimension du programme, afin d'en accroître la cohérence et de les adapter à l'évolution des connaissances et des pratiques dans le domaine. Elles visent aussi à mieux répondre aux besoins exprimés par les étudiants et les employeurs. Il s'agit essentiellement de bonifier, de fusionner ou de remplacer des cours existants, plutôt que d'allonger la liste des cours du programme.

Parmi les modifications importantes au baccalauréat après 1990, il convient de souligner l'ajout d'un cheminement coopératif au cheminement régulier du programme, à la suite des avis favorables de la Commission des études de l'UQAH et du Conseil des études de l'Université du Québec au début de 1997. À cette occasion, le Conseil des études se prononce également pour la modification du nom du programme, lequel devient : baccalauréat en relations industrielles, une appellation recommandée dans le rapport lors de sa première évaluation en 1986, mais qui n'avait alors pas été retenue. Enfin, à l'hiver 1999 son appellation change à nouveau et devient baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, afin de mieux préciser le principal objet d'études de son champ disciplinaire. À l'automne 2002, la dernière version du baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines est mise en application. Aujourd'hui, cette version est toujours en vigueur. Le programme demeure fidèle à ses ambitions d'une formation multidisciplinaire dans chacun des trois grands champs d'activité des relations industrielles.

Les modifications apportées au baccalauréat ont entraîné des changements de concordance au certificat en relations industrielles durant les années 1990, lequel est constitué essentiellement de cours du baccalauréat. Tout en conservant les mêmes objectifs, ces ajustements visaient à donner plus de choix aux étudiants du certificat, en réduisant le nombre de cours obligatoires et en bonifiant les blocs de cours optionnels. Les trois champs d'activité des relations industrielles figurent toujours dans le tronc commun et dans les trois profils optionnels, bien que la place réservée aux politiques publiques soit moins importante. La version restructurée du programme a connu peu de modifications depuis 1997, si ce n'est le changement de son appellation à l'hiver 1999 pour certificat en relations industrielles et en ressources humaines ainsi que des modifications de concordance à la suite des changements apportés en 2001 au baccalauréat. »

Le certificat en santé et sécurité au travail a également connu des modifications au cours de la seconde moitié des années 1990. La confrontation des attentes des étudiants et des représentants du milieu de la santé et de la sécurité au travail quant aux objectifs, à la structure et au contenu du certificat a permis de conclure que le programme était toujours pertinent,

mais qu'il méritait d'être revu afin de répondre davantage aux deux grands besoins de formation : la gestion de la santé et de la sécurité au travail et les techniques en santé et de sécurité au travail. Les principaux changements retenus impliquent une réduction du nombre de cours obligatoires et un nouveau plan de formation amenant l'étudiant à choisir ses cours optionnels dans deux blocs de cours correspondant aux besoins de formation identifiés. Depuis l'entrée en vigueur de la dernière version du programme à l'automne 1997, le certificat a subi très peu de modifications.<sup>1</sup>

Finalement, afin de répondre aux préoccupations du marché de l'emploi de la région, un nouveau certificat en politiques publiques du travail voit le jour à l'automne 2001. Le programme vise à fournir aux étudiants les connaissances et les habiletés de base sur le fonctionnement et les transformations du marché du travail et des institutions publiques et communautaires de même que sur les politiques et les programmes gouvernementaux concernant le marché du travail et la main-d'œuvre.

En bref :

- **Baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines**
  - ✓ Ouverture : 1983
  - ✓ Évaluation périodique : 1986, 2000
  - ✓ Modifications de programme : 1984 ; 1985-86 ; 1989 ; 1991-92 ; 1992-93 ; 1998 ; 2001 ; 2006 ; 2007
- **Certificat en santé et sécurité au travail**
  - ✓ Ouverture : 1983
  - ✓ Évaluation périodique : 1988 ; 1996
  - ✓ Modifications de programme : 1984 ; 1985 ; 1988 ; 1997 ; 2001
- **Certificat en politiques publiques du travail**
  - ✓ Ouverture : 2000
  - ✓ Premières admission : 2002
  - ✓ Modifications de programme : 2002

## 2. Processus d'évaluation

---

### 2.1. Le comité d'évaluation

---

Le module des relations industrielles formait à l'automne 2009 son comité d'évaluation, lequel était composé des personnes suivantes :

- ✓ Jean-François Tremblay, directeur du module des relations industrielles. À ce titre, il préside le Comité d'évaluation des programmes;
- ✓ Jean-François Racine, diplômé
- ✓ Normand Laplante, professeur

### 2.2. Calendrier des travaux

---

Le comité d'évaluation a entamé ses travaux au trimestre d'automne 2009 et s'est réuni régulièrement. Il est toutefois important de noter que plusieurs difficultés et événements ont ralenti les travaux du comité d'évaluation. Entre-temps, les membres partageaient l'information par le biais de discussions informelles et par courrier électronique.

### 2.3. La méthodologie

---

La méthodologie de l'autoévaluation des programmes de premier cycle du secteur des relations industrielles respecte en tous points la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*.

De façon générale, lorsque le nombre de participants potentiels le permet, les travaux d'évaluation sont partagés entre des collectes de données quantitatives et qualitatives. Pour les évaluations qui nous importent, seul le programme de baccalauréat répondait à ce critère.

---

<sup>1</sup> «Les Relations industrielles à L'Université du Québec en Outaouais : Les trente années de développement d'un domaine d'études » André Bocage, mai 2009

Ainsi, pour le baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines (7114) — nous avons sondé, par enquêtes quantitatives et enquêtes qualitatives, quatre groupes de personnes : les étudiants, les diplômés, les employeurs et l'équipe professorale (professeurs et chargés de cours).

Dans le cas des programmes sans grade, compte tenu des nombres d'étudiants et de diplômés, certaines enquêtes n'ont pu être tenues. Pour l'autoévaluation du certificat en santé et sécurité au travail (4253), seuls les étudiants et diplômés ont été sondés par enquêtes qualitatives. En ce qui concerne le certificat en politiques publiques du travail (4131), le faible bassin d'étudiants et de diplômés n'a permis la tenue d'aucune enquête, tant quantitative que qualitative.

Au trimestre d'automne 2009 et à l'hiver 2010, on a mené des enquêtes quantitatives électroniques au moyen de questionnaires élaborés à partir des modèles de la Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle (DRERI) du Siège social de l'Université du Québec auprès des étudiants de deuxième et troisième années du baccalauréat, des diplômés et de l'équipe professorale. Une moyenne de 39% des personnes interrogées ont répondu aux questionnaires. Le tableau suivant présente le détail de la participation.

Participation aux enquêtes quantitatives Baccalauréat en relations industrielles (7114)			
Répondants	Envoi de l'enquête	Taux de réponse	n / N
Étudiants	20 octobre 2009	41 %	51 / 124
Diplômés	23 novembre 2009	33 %	25 / 74
Équipe professorale	1 <sup>er</sup> février 2010	42 %	27 / 63
Total		39%	103/261

Pour compléter les enquêtes quantitatives, des données d'ordres qualitatives ont été recueillies au moyen des questions ouvertes incluses aux questionnaires électroniques et d'échanges autour de tables rondes.

Les tables rondes ont été menées au trimestre d'hiver 2010, auprès des étudiants et des diplômés du baccalauréat et du certificat en santé et sécurité au travail. En ce qui concerne les employeurs, seule la table ronde pour l'évaluation du baccalauréat a été tenue.

Les professeurs pour leur part, compte tenu de la quantité d'information d'ordre qualitatif recueilli au moyen des questions ouvertes incluses dans le questionnaire, il n'a pas été jugé nécessaire de tenir des tables rondes.

Un total de 11 participants ont assisté aux tables rondes du baccalauréat et 9 à celles du certificat. Le tableau suivant présente le nombre pour chaque catégorie des personnes interrogées.

Participation aux enquêtes qualitatives		
Étudiants	Baccalauréat (7114)	2
Diplômés	Baccalauréat (7114)	4
Employeurs	Baccalauréat (7114)	5
Total		11
Étudiants (4253)	Certificat (4253)	4
Diplômés (4253)	Certificat (4253)	5
Total		9

#### 2.4. L'évaluation externe

Michel Pérusse, Professeur agrégé et Vice-doyen à la formation continue et aux relations extérieures à l'Université de Sherbrooke et Jean Sexton, Professeur associé retraité de l'Université Laval ont agi à titre d'experts chargés de faire l'évaluation externe. Les experts ont rencontré à tour de rôle, la direction de l'UQO, les professeurs et chargés de cours, les étudiants et diplômés lors de la visite d'évaluation tenue le 17 janvier 2013.

### 3. Évaluation du Baccalauréat en relations industrielles et en gestion des ressources humaines (7114)

---

#### 3.1. Description du programme

---

Le programme de baccalauréat se décline en deux cheminements : l'un régulier (7214), l'autre coopératif avec alternance travail études (7314).

##### ➤ Objectifs

Ce programme veut fournir à l'étudiante et à l'étudiant une compréhension globale du domaine d'études des relations industrielles et la capacité d'utiliser les connaissances scientifiques et les techniques professionnelles des principales disciplines qui se préoccupent de la dynamique du travail. La formation proposée doit permettre à l'étudiante et à l'étudiant d'intervenir efficacement dans chacune des trois grandes sphères d'activité des relations industrielles : la gestion des ressources humaines, les relations de travail et les politiques publiques du travail. L'étudiante ou l'étudiant pourra aussi accentuer sa formation dans l'une ou l'autre de ces sphères d'activité en fonction de ses intérêts et de ses préoccupations.

La personne diplômée ayant complété le cheminement coopératif possède une expérience pratique lui permettant de s'intégrer plus harmonieusement au marché du travail.

##### ➤ Plan de formation

---

#### Structure du programme (90 crédits)

- Cours obligatoires (63 cr.)
- Cours optionnels (18 cr.)
- Cours d'enrichissement (9 cr.)

#### Cours obligatoires (63 cr.)

DRT1183	Droit des rapports collectifs du travail
ECN1253	Économie du travail I
GPE1073	Gestion des ressources humaines
REI1003	Relations industrielles
REI1253	Méthodologie en relations industrielles
ECN1263	Politiques macroéconomiques et relations de travail
GPE1223	Stratégie en gestion des ressources humaines (GPE1073)
REI1303	Convention collective (REI1003)
SOC2293	Méthodes quantitatives en sciences sociales
SST1003	Introduction à la santé et sécurité au travail
ECN1373	Économie du travail II (ECN1253)
GPE1203	Gestion des compétences I (GPE1073)
GPE1243	Le professionnel en ressources humaines dans l'organisation (GPE1223)
REI1323	Théories et processus de la négociation collective (REI1303)
REI1333	Histoire de la société et du syndicalisme québécois
DRT1163	Droit des rapports individuels du travail
GPE1233	Gestion des compétences II (GPE1203)
REI1093	Phénomène du syndicalisme (REI1333)
REI1153	Sociologie du travail
REI1103	Psychologie du travail
REI1433	Intégration en relations industrielles et en ressources humaines

#### Cours optionnels (18 cr.)

Choisir trois (3) cours de 3 crédits parmi les options suivantes :

##### Relations de travail et syndicalisme

DRT1143	Arbitrage des griefs (DRT1183)
REI1533	Rapports de travail en secteur public (DRT1183 ou REI1003)
REI1183	Aspects économiques de la négociation collective (ECN1373 ou REI1323)
REI1443	Mondialisations et comparaisons internationales du travail et ressources humaines (REI1003)
REI1453	Sociologie des conflits de travail (REI1003)
REI1463	Nouvelles formes d'organisation du travail (REI1003)
REI1473	Sociologie du changement technique
REI1483	Séminaire thématique en relations industrielles et projet d'intervention
REI1543	Application de la convention collective (REI1303 ; DRT1183 ou REI1323)

REI5003 Séminaire pratique de la négociation collective (REI1323)

REI5023 Séminaire sur les pratiques syndicales (REI1093)

#### **Gestion des ressources humaines**

GPE1103 Rémunération

GPE1193 Cas en gestion des ressources humaines (GPE1073)

GPE1253 Systèmes informatisés en ressources humaines

REI1353 Psychologie et organisations

REI1493 Développement des ressources humaines (GPE1073)

#### **Marché du travail et politiques publiques du travail**

DRT1173 Droit appliqué en santé et sécurité au travail

REI1053 Politiques de sécurité sociale et de sécurité du revenu (ECN1253)

REI1163 Politiques de main-d'œuvre (ECN1263)

REI1403 Politiques d'équité salariale et d'égalité d'accès à l'emploi

SST1093 Élaboration de programmes de prévention (SST1003)

SST1133 Gestion des dossiers en santé et en sécurité au travail (DRT1163 ou DRT1173)

SST1193 Politiques publiques en santé et sécurité au travail

#### **Cours d'enrichissement (9 cr.)**

9 crédits d'enrichissement choisis parmi la banque de cours de l'UQO, avec l'approbation de la direction du module

### **3.2. Constat de l'évaluation - Forces et faiblesses du programme**

---

#### **Généralités**

Le présent exercice d'évaluation nous permet de confirmer la qualité générale du programme de baccalauréat en RIRH, tout en formulant des recommandations destinées à résoudre les problèmes identifiés et à apporter des améliorations.

Certains constats se dégagent du processus :

- ni la structure ni le caractère multidisciplinaire du programme ne sont fondamentalement remis en question;
- plusieurs des commentaires émis par les étudiants et les diplômés reprennent ceux déjà formulés lors de l'évaluation de 2000;
- le marché du travail est très favorable aux diplômés et la plupart travaillent dans la fonction publique;
- la réalité actuelle des étudiants les amène à concilier leurs études avec un emploi rémunéré occupant souvent beaucoup de leur temps.

L'évaluation a ainsi fait ressortir les principales forces et faiblesses du programme :

#### **Forces**

- Pour les étudiants et les diplômés, les objectifs du programme sont clairs et le programme leur permet de développer plusieurs compétences telles qu'un esprit d'analyse et de synthèse, que des habiletés de travail en équipe et que l'autonomie.
- À mesure qu'ils cheminent dans le programme, les étudiants peuvent faire les liens entre les différents cours suivis et ceux-ci leur permettent d'atteindre les objectifs du programme.
- La structure du programme en tant que proportion de cours obligatoires et optionnels est jugée adéquate et dans l'ensemble, les cours obligatoires sont pertinents.
- Dans l'ensemble, la qualité et l'expertise du corps professoral constitue une force du programme.
- Les plans de cours et le matériel pédagogique sont de haute qualité.
- La taille limitée des groupes cours est un élément de grande satisfaction pour les étudiants et les diplômés.
- Les étudiants et les diplômés sont satisfaits des ressources de la bibliothèque et de la qualité du service.
- Les stages sont nettement pertinents relativement aux objectifs du programme et l'accueil en milieu de travail est satisfaisant.
- De façon générale, les employeurs sont très satisfaits des compétences développées par les diplômés.
- Le climat de travail au sein du programme ainsi que la collaboration entre les différentes ressources humaines sont satisfaisants pour les enseignants.



### **Faiblesses**

- L'offre de cours optionnels est jugée insuffisante par les étudiants et les diplômés.
- L'équilibre entre la formation théorique et la formation pratique n'est pas adéquat pour une bonne proportion des répondants. Pour les étudiants et les diplômés, la formation pratique ne serait pas suffisante. Alors que pour les professeurs, ce serait plutôt la formation théorique qui serait absente de certains cours. Nous pouvons penser que le problème ne provient pas uniquement de l'importance relative de la formation théorique et de la formation pratique, mais également d'un manque d'intégration entre ces deux niveaux de formation dans certains cours.
- La formation antérieure des étudiants ne les prépare pas tous à entreprendre de manière efficace des études universitaires en relations industrielles.
- Pour plusieurs étudiants et diplômés, les cours de méthodologie et de méthodes quantitatives reprennent des notions vues au Cégep et les liens avec la formation en relations industrielles ne sont pas clairs.
- Il y a des redondances entre certains cours dans le domaine de la gestion des ressources humaines, particulièrement entre les cours Stratégie en GRH et Le professionnel en RH dans l'organisation.
- Il y a des redondances entre les cours de Phénomène du syndicalisme et Histoire de la société et du syndicalisme québécois.
- Une partie du cours Droit appliqué en santé et sécurité au travail, qui est un cours obligatoire au certificat en SST et un cours optionnel au baccalauréat en Ri et RH, est redondante avec les cours de droit du travail obligatoires au baccalauréat.
- Les cours obligatoires en économie du travail sont jugés trop nombreux. La pertinence du cours Économie du travail II dans le programme est particulièrement remise en question.
- Pour les enseignants, le programme ne développe pas suffisamment les capacités d'analyse et de synthèse, ainsi que les habiletés en communication orale et écrite.
- La présence des professeurs dans les cours de premier cycle n'est pas suffisante pour les étudiants et, bien qu'ils ne fassent pas tous la distinction entre les professeurs et les chargés de cours, certains affirment ne jamais avoir reçu d'enseignement de la part d'un professeur.
- Certains enseignants, particulièrement des chargés de cours, accepteraient de négocier à la baisse les exigences des cours de sorte que le niveau de certains cours laisse à désirer. Certains étudiants peuvent ainsi répondre aux exigences des cours en s'investissant relativement peu dans ceux-ci.
- La qualité de l'enseignement de certains enseignants laisse à désirer.
- Une forte proportion des étudiants et des diplômés utilisent peu ou aucunement les ressources de la bibliothèque. Par ailleurs, certains employeurs disent que les diplômés ont des difficultés à trouver les sources d'information nécessaires pour leur travail.
- L'offre et la diversité des stages sont relativement restreintes.
- L'hétérogénéité des classes pose certains problèmes relativement aux attentes des étudiants pour les cours.
- Pour les professeurs et les chargés de cours, les ressources humaines allouées pour le programme sont insuffisantes.

### **3.3. Recommandations du comité institutionnel**

---

#### **RECOMMANDATION 1**

Optimiser l'offre de cours en la planifiant à plus long terme (par exemple sur trois ans) afin de minimiser les difficultés de cheminement et les aléas de la programmation.

#### **RECOMMANDATION 2**

Revoir les cours SOC2293 Méthodes quantitatives en sciences sociales et REI1253 Méthodologie en relations industrielles afin de tenir compte du fait qu'ils semblent inadaptés eu égard aux besoins des étudiants et des enseignants qui offrent des cours dans le programme.

#### **RECOMMANDATION 3**

Revoir le contenu des cours GPE1223 Stratégie en GRH et GPE1243 Le professionnel en RH dans l'organisation afin d'en améliorer l'articulation et la spécificité.



**RECOMMANDATION 4**

Revoir le contenu des cours REI1333 Histoire de la société et du syndicalisme québécois et REI1093 Phénomène du syndicalisme afin d'en optimiser l'articulation et la spécificité.

**RECOMMANDATION 5**

Réaménager l'offre de cours en économie du travail afin de ramener le nombre de cours obligatoires à deux.

**RECOMMANDATION 6**

Inciter l'Assemblée départementale à mettre en œuvre une stratégie permettant une implication accrue des professeurs dans les activités d'enseignement au premier cycle.

**RECOMMANDATION 7**

Chercher à diversifier l'offre de stage, notamment en augmentant le nombre de stages dans les organisations du secteur privé.

**RECOMMANDATION 8**

Faire les représentations nécessaires auprès de l'Assemblée départementale afin de l'informer des principaux constats qui relèvent de ses prérogatives.

**RECOMMANDATION 9**

S'assurer de conserver le caractère multidisciplinaire dans les objectifs du programme.

**RECOMMANDATION 10**

Maintenir et développer le cheminement coopératif (7314)

**RECOMMANDATION 11 \***

Poursuivre la pratique actuelle eut égard à la taille des groupes en cherchant à atteindre la moyenne institutionnelle (35) en ne dépassant le nombre de 55 étudiants par groupe-cours.

**RECOMMANDATION 12**

Modifier le contenu du plan de cours du cours DRT1173 Droit appliqué en santé et sécurité au travail en ajoutant une mention à l'effet que ce cours comporte des éléments de connaissance pouvant avoir été abordés dans des cours de droit du travail obligatoires pour les étudiants des programmes de baccalauréat en relations industrielles et ressources humaines.

**RECOMMANDATION 13**

Afin d'harmoniser la banque des cours partagés avec le programme de certificat en psychologie du travail et des organisations (4479) suite aux modifications apportées antérieurement à ce dernier, remplacer dans la banque de cours du programme 7114 le cours REI1353 Psychologie et organisations par le cours REI1523 Psychologie organisationnelle.

**RECOMMANDATION 14**

Faire les représentations nécessaires auprès des services concernés afin que soient apportés des correctifs aux problèmes identifiés par les étudiants et diplômés.

**RECOMMANDATION 15**

Examiner la capacité d'offrir tous les cours optionnels du programme sur une base de trois ans.

**RECOMMANDATION 16**

Assurer un équilibre entre les aspects théoriques de la discipline et la pratique professionnelle.

**RECOMMANDATION 17**

Initier une réflexion stratégique en adoptant une Approche programme (Prégent, Bernard et Kozanitis, 2009) avant d'apporter des modifications au programme de baccalauréat.

## 4. Évaluation du Certificat en santé et sécurité au travail (4253)

---

### 4.1. Description du programme

---

#### ➤ Objectifs

Ce programme vise à initier l'étudiante et l'étudiant à la problématique de la santé et de la sécurité au travail en privilégiant une approche multidisciplinaire, la concertation des principaux intervenants et la prise en charge de leur santé et sécurité par les participants du milieu de travail. Le programme développe trois volets complémentaires qui sont d'égale importance dans la compréhension des problèmes de santé et sécurité au travail : soit la connaissance des principaux problèmes de santé et sécurité au travail et la recherche de solutions visant à leur résolution, soit la connaissance du contexte institutionnel et sociopolitique dans lequel s'insèrent ces problèmes, et finalement, la connaissance des moyens d'intervention.

#### ➤ Plan de formation

---

##### Cours obligatoires (18 cr.)

DRT1173	Droit appliqué en santé et sécurité au travail
SST100	Introduction à la santé et sécurité au travail
SST1123	Gestion intégrée en santé et sécurité au travail ((DRT1163 ou DRT1173) et SST1003)
SST1143	Introduction à l'hygiène du travail
SST1163	Introduction à l'ergonomie
SST1203	Gestion du risque en milieu de travail

L'étudiant doit avoir complété 12 crédits obligatoires avant de choisir un cours optionnel.

##### Cours optionnels (12 cr.)

###### Gestion

REI1003	Relations industrielles
SST1073	Techniques d'enquête
SST1133	Gestion des dossiers en santé et sécurité au travail (DRT1163 ou DRT1173)
SST1193	Politiques publiques en santé et sécurité au travail (
REI1463	Nouvelles formes d'organisation du travail (REI1003)

###### Technique

SST1053	Toxicologie industrielle
	ou
SST1183	Cas pratique en santé et sécurité au travail
SST1093	Élaboration de programmes de prévention (SST1003)
SST1103	Environnement, santé et travail
SST1153	Hygiène du travail (SST1143)
SST1173	Ergonomie et travail humain (SST1163)

### 4.2. Constat de l'évaluation - Forces et faiblesses du programme

---

#### Généralités

Le certificat en santé et sécurité au travail s'adresse essentiellement à des étudiants œuvrant déjà sur le marché du travail et qui poursuivent des études universitaires à temps partiel. Dans cette perspective, la plupart des cours sont offerts en soirée. De plus, ce programme présente une grande synergie avec d'autres programmes de relations industrielles laquelle a permis de maintenir l'offre de cours.

Dans le cadre de l'évaluation du programme, des informations ont pu être recueillies auprès d'étudiants et de diplômés, mais peu d'entre eux ont répondu à l'appel. Les informations obtenues sont certes pertinentes, mais elles doivent être analysées en tenant compte de ce faible effectif. De façon générale, les répondants expriment leur satisfaction face au programme ainsi que leur fierté d'avoir étudié à l'UQO.

#### Forces

- La multidisciplinarité et la richesse des cours en font un programme de qualité alors que les différents aspects de la SST sont bien couverts dans le programme.
- La qualité et le succès du programme reposent sur les compétences et l'encadrement offert par l'équipe professorale.

- La diversité des classes en terme de provenance des étudiants est considérée comme un enrichissement pour les cours.
- Les répondants sont satisfaits des services offerts aux étudiants ainsi que de l'accès à l'information dont ils peuvent avoir besoin.

#### **Faiblesses**

- En tenant compte de la situation limitrophe de l'UQO, les références aux législations fédérale et ontarienne sont jugées insuffisantes dans le programme.
- Le programme est méconnu du milieu socioéconomique.
- La prestation d'enseignement de certains enseignants laisse à désirer et le processus d'évaluation des enseignements est remis en question.
- Les dimensions pratiques ne sont pas suffisamment développées alors que peu de cours permettent de mettre en application les connaissances acquises.
- L'offre et l'horaire des cours d'été sont insatisfaisants.

#### **4.3. Recommandations du comité institutionnel**

---

##### **RECOMMANDATION 1**

Développer les références aux législations ontarienne et fédérale dans le programme.

##### **RECOMMANDATION 2**

Prendre les moyens afin de favoriser l'utilisation de pratiques pédagogiques permettant de faire les liens entre les dimensions théoriques et pratiques.

##### **RECOMMANDATION 3**

Faire les représentations auprès du département pour améliorer la qualité de la prestation d'enseignement, lorsque requise.

##### **RECOMMANDATION 4**

Conserver le caractère multidisciplinaire du programme et ses liens avec d'autres programmes, particulièrement le baccalauréat en relations industrielles et ressources humaines.

##### **RECOMMANDATION 5**

Incorporer des thématiques émergentes dans le domaine de la SST comme les risques psychosociaux, la conciliation travail/famille ou la santé des femmes au travail.

##### **RECOMMANDATION 6**

D'inclure à la banque de cours optionnels, le cours REI1503 Stress et bien-être au travail.

##### **RECOMMANDATION 7**

D'accentuer la promotion du programme, notamment en mettant en exergue ses principales forces, dans les réseaux et chez les employeurs où œuvrent les spécialistes en SST.

## 5. Évaluation du Certificat en politiques publiques du travail (4131)

---

### 5.1. Description du programme

---

#### ➤ Objectifs

Ce programme vise à fournir à l'étudiante et à l'étudiant les connaissances et les habiletés de base pour lui permettre d'intervenir efficacement lors de la conception, de l'élaboration ou de l'application des politiques publiques du travail. Il lui propose dans ce sens une formation complémentaire de courte durée sur le fonctionnement et les transformations du marché du travail et de ses institutions et sur les politiques et programmes gouvernementaux visant le marché du travail et sa main-d'œuvre.

#### ➤ Plan de formation

---

##### Cours obligatoires (21 cr.)

ECN1253	Économie du travail I
ECN1263	Politiques macroéconomiques et relations de travail
REI1053	Politiques de sécurité sociale et de sécurité du revenu (ECN1253)
REI1163	Politiques de main-d'œuvre (ECN1263)
REI1373	Introduction aux politiques publiques de travail
REI1383	Élaboration et évaluation de programmes
REI1393	Politiques d'emploi

L'étudiant doit avoir complété 12 crédits obligatoires avant de choisir un cours optionnel.

##### Cours optionnels (9 cr.)

DRT1163	Droit des rapports individuels du travail
ECN1373	Économie du travail II (ECN1253)
SST1003	Introduction à la santé et sécurité au travail
SST1193	Politiques publiques en santé et sécurité au travail
REI1003	Relations industrielles
REI1153	Sociologie du travail
REI1403	Politiques d'équité salariale et d'égalité d'accès à l'emploi
REI1423	Politiques du travail dans les pays industrialisés

### 5.2. Constat de l'évaluation - Forces et faiblesses du programme

---

#### Généralités

Compte tenu de la faiblesse des admissions et inscriptions au programme et de l'impossibilité de tenir des enquêtes significatives dans un tel contexte, le directeur du module, de concert avec le décanat des études et avec l'approbation du conseil de module, n'a pas estimé pertinent de procéder à l'évaluation périodique de ce programme.

Bien que le domaine d'études couvert par le certificat réponde à un certain besoin de formation, la faible clientèle étudiante à ce certificat démontre que les personnes désirant poursuivre des études dans le domaine ne passent pas par le secteur des relations industrielles.

Il est utile de préciser qu'à partir de l'automne 2013, l'admission dans ce programme est suspendue pour une période indéterminée. Le Conseil et l'Assemblée départementale ont exprimé leur volonté à l'effet de revoir le fond, la forme et la finalité de ce programme durant cette période.

### 5.3. Recommandation du comité institutionnel

---

#### RECOMMANDATION 1

Maintenir le programme, dans sa version actuelle ou dans une version modifiée, après avoir recueillis des données sur la pertinence, la qualité du programme ou tout autre élément permettant d'améliorer celui-ci ainsi que son lien synergique avec les autres programmes en RI/RH.